

DEPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE  
MONTARGIS

\*\*\*\*\*

SYNDICAT DU GATINAIS

\*\*\*\*\*

**Date de convocation :**

11 juin 2007

**Date d'affichage :**

9 juillet 2007

**Membres**

En exercice : 76

Présents : 44

Votants : 46

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL**

**DU SYNDICAT DU GATINAIS**

**Séance du 2 juillet 2007**

L'an deux mil sept, le deux juillet à 11 heures 00, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de CHATEAU-RENARD, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles PARE, Président, Maire de CHATEAU-RENARD, en présence de Monsieur Antoine MARCHETTI, Sous-préfet de Montargis.

**Etaient présents** : MM. C. BOURILLON, R. DUBOIS, M. F. RIDEAU, Mme M. BONLIEU, MM. C. VIERO, J-C. PARE, Mme M. RICHARD, MM. C. TAPIN, J. SUARD, J-C. CLOAREC, L. CLEMENT, B. BEETS, M. RAIGNEAU, A. GRANDPIERRE, Mmes N. MAHAUT, C. ANGEVIN, M. PIOT, MM. A. JEAN, R. BLONDEAU, B. GOIS, T. MEJLISSI, P. LUCE, M. DIVERGER, M. DUMAS, L. de RAFELIS, D. DREUX, P. BIGEARD, G. GARDIA, Mme L. HOUDEVILLE, M. M. CHARNAY, Mmes C. FAUVERTEIX, L. BARRACHON, MM. P. BASCHET, B. TAFFOUREAU, J. BERTON, P. GALY, S. FOUCAULT, MM. J. VALLEE, J-C. ALLAIRE, G. MEZARD, C. BROUSSE, J. LECOMTE, J-M. CHARENTON, G. BAILLEUL.

**Absents excusés représentés** : M. R. ALAUX avait donné pouvoir à M. M. CHARNAY, M. J-J. POIRON avait donné pouvoir à M. G. BAILLEUL.

**Absents excusés** : MM. D. TALVARD, C DUMEZ, P. CHAUSSY, B. NICOLAS, P. ROUCHUT, Mme J. GOUJON, MM. F. NEGRIER, Pierre DELION, Patrick DROUIN, B. JACOB, J. DEBOUZY, P. CHEVY.

**Absents** : MM. B. OVYN, J. BOURILLON, J. MARCILLY, C. NEZONDE, Mmes P. LAIZEAU, V. NURY, MM. C. NOEL, Pascal DELION, M. LAMBERT, P. DELORME, G. BORGO, R. PINCK, J-P. COURAL, G. THOMAS, Mme D. COFFINEAU, MM. Y. FLOREZ, V. GREGOIRE, D. LEROY.

La séance est ouverte par Monsieur PARE Jean-Charles, Président du Syndicat Mixte du Pays Gâtinais.

Monsieur DREUX Daniel (de SAINT-LOUP-DE-GONNOIS) a été élu Secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 29 mars 2007**

L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu du Comité Syndical du 29 mars 2007.

## **BUDGET 2007 DU PAYS GATINAIS : DECISION MODIFICATIVE N°1**

### **Le Président du Syndicat du Gâtinais**

- **INFORME** les membres du Comité Syndical qu'après le vote du budget le 29 mars 2007, il a été constaté l'erreur suivante :

Les crédits pour les dépenses imprévues de la section de fonctionnement, article 020, ont été ouverts pour un montant supérieur à 7,5 % du montant total des dépenses réelles d'investissement.

- **PROPOSE**, pour la régularité du budget, de modifier les montants de crédits ouverts à l'article 020 qui étaient de 1 479 € et de les porter à 729 € en effectuant un virement de 750 € à l'article 2183.

L'Assemblée est appelée à en délibérer.

### **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **EMET** un avis favorable à la proposition du Président,
- **ACCEPTE** les modifications budgétaires proposées

## **DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR LE FINANCEMENT DU POSTE DE TECHNICIEN**

### **Le Président du Syndicat du Gâtinais,**

**RAPPELLE** que le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais s'est engagé depuis juillet 2006 dans la préparation d'un Contrat Global sur le Bassin Versant du Loing et a pour cela créé la cellule d'animation en charge de ce contrat. Dans ce cadre, un partenariat financier et technique avait été établi avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la première année de préparation. Dans le but de poursuivre cette action,

### **Il est proposé à l'assemblée de,**

**SOLLICITER** l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin d'obtenir son appui technique et son aide financière pour les dépenses à engager en vue de la poursuite de la préparation de ce Contrat Global, notamment sur les dépenses réelles de personnel (salaires et charges) et sur les frais de fonctionnement de la cellule d'animation.

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents y afférant.

L'Assemblée est appelée à en délibérer.

### **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **SOLLICITE** tous les financements nécessaires auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents aux effets ci-dessus.

## **BILAN DE L'ORAC 2004-2007**

Présentation du bilan de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural par M. Sébastien CAUBET, Assistant de développement du Pays Gâtinais.

*★Cf les documents ci-joints*

## **PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE SUR L'EVALUATION DU CONTRAT DE PAYS, L'ACTUALISATION DE LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT ET L'ETUDE SUR LES SERVICES A LA POPULATION**

Présentation de la démarche du groupement Nouveaux Territoires Consultants / Anater ainsi que des enjeux de la réalisation de cette étude, phase préalable à la mise en place du futur Contrat de Pays.

*★Cf les documents ci-joints*

## **PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DES ETUDES POUR L'ELABORATION DU CONTRAT GLOBAL SUR LE BASSIN VERSANT DU LOING**

- ◆ Etude globale des bassins versants de la Bezone et du Fusain sous maîtrise d'ouvrage du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

- ◆ Etude sur les milieux naturels des bassins versants du Betz et de la Cléry sous maîtrise d'ouvrage du Pays Gâtinais.

- ◆ Etude sur les Déchets Toxiques en Quantités Dispersées sous maîtrise d'ouvrage du Pays Gâtinais.

- ◆ Etudes de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) sous maîtrise d'ouvrage des Syndicats d'eau potable et des communes.

*★Cf les documents ci-joints*

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur BONNEAU revient sur la présentation du bilan de l'ORAC et exprime sa satisfaction quant à la diversité des entreprises aidées et la bonne répartition des subventions sur l'ensemble du territoire. De plus il salue l'effet positif d'une telle démarche sur le renforcement de l'activité des entreprises et la concordance avec les actions menées par les communes.

En ce qui concerne l'actualisation de la Charte de développement du Pays, Monsieur BONNEAU, insiste sur la nécessité de cette actualisation car c'est lors de cette phase que seront définis les enjeux du territoire, essentiels pour l'avenir. En effet, cette Charte de développement sera le reflet des dynamiques du territoire mais aussi de ses faiblesses. C'est en concertation avec le Conseil de Développement que seront définis ces enjeux et les moyens d'y répondre, notamment en matière de services. Il rappelle que la dimension « Services à la population » est très importante, c'est en effet un des piliers de la Charte du Pays. Il souligne que les techniciens de la Région Centre sont tout à fait disposés à accompagner les élus dans leur démarche et qu'il ne faut pas hésiter à les solliciter.

Monsieur PARE souligne lui aussi l'importance de la dimension des services à la population notamment sur le volet social, aide à la personne et accueil des personnes âgées. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait savoir au Bureau d'études ETHEIS qui mène pour la Région Centre une étude sur l'évaluation des Contrats de Pays.

Monsieur MARCHETTI, Sous Préfet, exprime son intérêt pour la démarche entreprise par le Pays Gâtinais. Il lui est précisé qu'à l'automne une phase plus active de réflexion sera entamée et qu'ainsi seront définis les objectifs stratégiques de développement territorial pour les dix prochaines années.